LE LAROCHELLOIS
AVRIL 2023

MOT DE BIENVENUE

Bonjour chers Larochelloises et Larochellois,

Le printemps est maintenant arrivé. Le temps des sucres est sur sa fin, profitons-en pour encourager nos acériculteurs locaux qui ont travaillé si fort pour avoir une bonne récolte. C'est aussi un bon moment avec les belles journées qui arrivent de faire une petite corvée d'embellissement sur vos terrains pour garder notre belle municipalité propre. En plus des écocentres qui ouvrent sous peu, vous pourrez profiter de la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) le 13 mai prochain et de la collecte des gros rebuts le 1er juin pour vous débarrasser de ce qui est non-récupérable.

Cet hiver, vous avez pu avoir un avant goût de notre nouveau sentier pédestre. Il y aura quelques modifications au parcours tel que suggéré par des intervenants du milieu et vos commentaires. Nous sommes présentement en processus de recherche de soumissionnaires pour aménager le sentier pour qu'il soit praticable à l'année.

Réal Vel, conseiller

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE AVRIL
(les procès-verbaux sont disponibles sur le site web)

2023-04-048	Renouvellement d'adhésion au CSLE ; Dépôt du rapport financier 2022;
2023-04-054	Attribution du mandat de vérification du programme PRABAM à la firme RCGT;
2023-04-055	Demande de remboursement pour le PRABAM ;
2023-04-056	Demande du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local PAVL 2022;
2023-04-057	Adoption du règlement 2023-460 pour établir les tranches d'imposition sur les droits de mutations immobilières;
2023-04-058	Résultat d'ouverture des soumission pour les travaux de reconstruction du 9e et 11e rang : octroi à Excavation St-Pierre et Tremblay inc. ;
2023-04-062 et 063	Adoption de l'organigramme local et régional pour la sécurité civile
2023-04-066 à 070	Octroi des contrats d'entretien pour la voirie 2023 : Balai de rue à Rénald Meunier inc., Débroussaillage et levée des chemins aux Entreprises Philippe Berthelette, Nivelage à Excavation N. Jeanson et Abat-poussière à Sel Warwick
2023-04-71	Affichage SEAO pour achat de niveleuse

DATES IMPORTANTES À VENIR

Séance de conseil	2 mai
Taxes (2e échéance)	11 mai
Ordures	4 mai
Compostage:	tous les vendredis
Recyclage	21 avril, 5 et 19 mai
Écocentre régional	Réouverture le 26 avril
Écocentre occasionnel	29 avril, 13 et 27 mai
Collecte des RDD (Arena Valcourt)	13 mai

Fermeture du bureau municipal et de poste le 22 mai.

NOUVELLES DU COMITÉ DU PATRIMOINE

Le 5 avril dernier, le comité a rencontré M. Rémi L. Petit, Architecte, de la firme Mire Architecture de Sherbrooke, maître d'œuvre de plusieurs églises de la région. Il nous a orienté quant à la marche à suivre pour le volet 1 du projet de requalification de l'église. Ce premier volet consiste à obtenir une subvention permettant de commander les études de faisabilité: carnet de santé, étude de marché, plan de communication, etc. M. Petit nous assistera tout au long du processus.

Jean-Pierre Brien et Suzanne Casavant

Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier modifiable à info@sadlr.quebec Prochaine date de tombée : 2 mai

Horaire du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h30 à 16h30. *Le personnel pourrait être en télétravail, appeler pour valider avant de vous présenter.*

Adjointe: Lundi, mardi, jeudi, vendredi **Direction**: Mardi au jeudi **Urbanisme et environnement**: Mardi

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) J0E 2B0
Tél.: 450-539-1654 Télec.: 579-439-2048 Courriel: mun@sadlr.quebec site web: steannedelarochelle.ca

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE PISCINES

La règlementation provinciale «S-3.1.02, r. 1 - Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles», disponible sur le site Internet de la Municipalité, a fait l'objet d'une révision majeure concernant l'installation des enceintes de protection. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer à cette règlementation. Il n'existe aucun droit acquis.

Dans le but d'assurer le respect des normes édictées par le présent règlement, un permis délivré par la municipalité est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine, pour installer un plongeoir ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à votre piscine.

Voici un lien vous permettant de valider les modalités d'installation. Choisissez le type de piscine que vous souhaitez vous procurer et répondez aux questions:

https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/

Gilbert Côté, inspecteur en bâtiment

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX: COLLECTE SPÉCIALE 13 MAI DE 9H À 15H À L'ARENA DE VALCOURT

Il est à noter que seules les quantités domestiques seront acceptées. Lors de cette journées, les citoyens pourront aussi faire déchiqueter gratuitement leurs documents confidentiels. Ce service sécuritaire est offert par l'entreprise Défi Polytech. Il y a un maximum de trois boîtes de documents par résidence. Un produit dangereux est caractérisé par les propriétés suivantes:

~ Corrosif: produit qui détruit, ronge et brûle les matériaux ainsi que la peau. (ex. batterie d'auto).
~ Inflammable: produit qui s'enflamme facilement et qui brûle vivement. (ex. essence à briquet et térébenthine).
~ Toxique: produit qui agit comme poison sur les êtres vivants (ex. pesticides).
~ Explosif : produit qui cause une explosion ou un dégagement de vapeur nocive (ex. bonbonne de gaz comprimé et aérosol).

Autrement, les RDD sont acceptés à l'écocentre de Melbourne.

VOUS AVEZ DES PROJETS POUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Plusieurs modifications à votre immeuble pourraient être règlementés. Informez-vous des normes pour vos projets, faites votre demande de permis auprès de l'inspecteur municipal (insp@sadlr.quebec). Exemple:

- Abattage arbres
- Aménagement d'un terrain, d'un lac ou étang artificiel, travaux rive-littoral
- Branchement d'égouts
- Captage eaux (puit)
- Changement d'usage
- Clôture
- Construction, démolition ou rénovation de bâtiment principal ou accessoire
- Enseigne et affichage
- Galerie-perron-patio
- Installation de piscine
- Installation septique
- Ponceau, déblais, remblais

RENOUVELLEMENT DU CCU

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Toute personne désireuse de faire partie de ce comité est invité à faire parvenir une lettre d'intention à la municipalité.

Un mandat dure jusqu'à deux ans et peut être renouvelé.

NETTOYAGE ET AMÉNAGEMENT DU PRINTEMPS

Le printemps est une période propice aux grands ménages et nettoyage des terrains. La municipalité profite donc de cette occasion pour vous rappeler certains règlements qui font appels à l'entreposage dans vos cours. En nettoyant, en aménageant et en fleurissant vos cours, vous participez à l'embellissement de notre village!

1 - Le règlement de zonage : ne permet pas l'accumulation de matériel divers en cour avant. Par exemple, le bois de chauffage et les jeux pour enfants doivent être installés en cour latérale ou arrière alors que le remisage des véhicules récréatifs et bateaux et les boîtes de matériaux divers sont permis en cour arrière uniquement.

2 - Le règlement général sur les nuisances : Le fait de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des déchets ou des substances nauséabondes sur ou dans tout immeuble constitue une nuisance et est prohibé. Également, le fait de laisser sur sa propriété, un véhicule automobile fabriqué depuis plus de sept (7) ans, non immatriculé pour l'année courante ou hors d'état de fonctionnement, constitue une nuisance et est prohibé.

ÉCOCENTRE

T. 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 321

TARIFICATION 2023

- **MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS** ⟶ 15.00 $ / morceau
- **BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ** ⟶ 90.00 $ / m3
- **BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES** ⟶ refusé
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES** ⟶ voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5 m3	**gratuit**
0.5 m3	**15.00 $**
1 m3	**30.00 $**
1.5 m3	**45.00 $**
3 m3	**90.00 $**
5 m3	**150.00 $**

⟶ 0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

CONTENEURS DE RÉEMPLOI

Profitez de matériaux de construction et de meubles usagés gratuits.

Vaisselles, jouets, livres, etc. aussi disponibles gratuitement dans la tente de réemploi.

Écocentre Régional

666, chemin Keenan, Melbourne

GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Styromousse
- Verre
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée

Écocentre Occasionnel

chemin du Mont-Valcourt,

GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Métal
- Plastique agricole
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée

Les autres matières ne sont pas acceptées à ce site. Des sites de dépôt décentralisés sont toutefois existant dans la région pour plusieurs matières

AIDE-MÉMOIRE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

AUCUNE MATIÈRE LIQUIDE N'EST ACCEPTÉE

MATIÈRES REFUSÉES dans la collecte, mais ACCEPTÉES à l'écocentre (ou ailleurs) :

- Pneus et pièces d'automobiles (ou au Garage Lagrandeur/ ferrailleur);
- Résidus domestiques dangereux: - Peinture, solvant, huile, (bac à coté de l'ancien presbytère; clé disponible à la municipalité). Les extincteurs et bombonnes de propane ne sont acceptés qu'à l'écocentre Melbourne ou collecte des RDD
- Thermopompes, réfrigérateurs, congélateurs, distributeurs d'eau, air conditionné de bâtiments ou pour véhicules et appareils contenant des produits réfrigérants;
- Débris de construction triés

MATIÈRES REFUSÉES dans la collecte ET à l'écocentre.

Dirigez-vous vers une entreprise spécialisée dans la gestion de ces produits :

- BPC, amiante, cyanure;
- Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- Munitions (voir à la Sûreté du Québec);
- Produits explosifs;
- Terre contaminée;
- Résidus dangereux d'origine commerciale, industrielle ou institutionnelle.

Et les autres, on en fait quoi? Donnez-leur une deuxième vie en les

- Vêtements et autres textiles : friperie, comptoir familial, écocentre, ou cloche à vêtements
- Médicaments et seringues : Pharmacies
- Appareils électroménagers et article de métal : Écocentre ou ferrailleur
- Appareils électroniques et informatiques (imprimantes, téléviseurs, téléphone, etc.) : Écocentre ou La Paperasse
- Tubes fluorescents et batteries résidentielles: Écocentre ou entrée du bureau municipal.
- Thermomètre au mercure et avertisseur de fumée : Écocentre
- Tubulures acéricoles: Écocentre Melbourne
- Polystyrène expansé PROPRE #6 (barquettes et styromousse d'emballage ou de construction) : Écocentre Melbourne et dépôt dans chaque municipalité du Val-St-François;

Distribution d'arbres

Tout comme par les années passées, à la fin mai, la municipalité organisera une distribution d'arbres en collaboration avec l'ASFQ et le MFFP. Les espèces disponibles et modalités de l'événement seront publiées dans le Larochellois de mai.

Jusqu'à 3 arbres par personne pourront être récupérés. Advenant qu'il y ait des surplus, ils seront offerts aux demandeurs les jours suivants.

MAI
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
LE BOIS, ENRACINÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

Maternelle 4 ans

Places disponibles pour l'année scolaire 2023-2024 à l'école primaire Notre-Dame-Des-Érables à Sainte-Anne-de-la-Rochelle

cssds.gouv.qc.ca/prescolaire

Centre de services scolaire des Sommets
Québec

OYÉ OYÉ ! FORUM PUBLIC

SOYEZ DES NÔTRE !

La MRC du Val-Saint-François vous invite à participer à

un forum consultatif

sur la thématique de la

révision du plan de développement de la zone agricole

à la salle France-Gagnon-Laprade
112, rue du Parc, Saint-François-Xavier-de-Brompton

Le 1er mai
de 13h à 16h30

Véronique Gagnon
Agente en développement agroalimentaire
agriculture@val-saint-francois.com
819 826-6505, poste 229

Québec

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le parloir des bénévoles

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION
Maison CoopTel

11 MAI 17H À 19H
450 532-2255
poste 6

Parce que le bénévole a aussi besoin de parler... Viens faire un tour au *parloir* pour rencontrer d'autres gens, passer un bon moment et partager tes expériences.

LES AGA DE NOS ORGANISMES!

L'assemblée générale annuelle des organismes suivants approche. Joignez-vous à celles-ci pour les faire grandir.

Loisirs: **1er mai** à 18h30. Salle des loisirs (201, Ste-Anne Sud). Notez que les inscriptions pour les activités d'été terminent le 30 avril.

FADOQ: **11 mai**, après le souper de 18h00. Gymnase de l'École Notre-Dame-des-Érables (142, rue du Couvent)

LES REBUTS DES UNS FONT LE BONHEUR D'ACTION SPORT VÉLO!

Cette année, faites différemment et rapportez vos vieux vélos chez Action Sport Vélo de Windsor ou de Valcourt au lieu de les déposer le long de la route! Les vélos déposés à l'une de nos boutiques peuvent servir à diminuer les déchets dans les sites d'enfouissement, nous permettre de récupérer des pièces usagées encore utilisables et surtout la possibilité de donner une deuxième vie à votre vélo que vous croyez irrécupérable. Qu'ils soient rouillés ou avec des pièces manquantes, nous sommes preneurs! Vous pouvez nous apporter le tout sans rendez-vous sur les heures d'ouverture.

Vos dons sont acceptés toute l'année!

ACTION SPORT VÉLO

Windsor : 83, rue Saint-Georges
Valcourt : 833, rue Saint-Joseph
ORGANISME À BUT NON LUCRATIF